



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie énergétique de la France

Question au Gouvernement n° 4821

Texte de la question

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Christophe Di Pompeo.

M. Christophe Di Pompeo. Madame la ministre de la transition écologique, jeudi dernier, le Président de la République a dressé les objectifs de la France pour reprendre en main notre destin énergétique et industriel. Pour parvenir à cet objectif ambitieux mais nécessaire, il faudra adapter notre modèle et nous donner les moyens à la hauteur d'une telle transformation, tout en développant les énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone.

C'est un des chantiers du siècle. En matière d'énergies renouvelables, les objectifs à l'horizon 2050 sont titanesques : multiplication par dix de l'énergie solaire, réalisation de cinquante parcs éoliens en mer, dont le premier sera inauguré cette année, doublement de la puissance de l'éolien terrestre. Pour parvenir à une telle production, il nous faudra impérativement adopter une stratégie plurielle mêlant développement des énergies renouvelables et nucléaire. Car oui, le nucléaire représente pour l'instant un des moyens écologiques et économiques en matière de production électrique. Il doit être un complément des énergies renouvelables.

En ce sens, le Président de la République a annoncé la construction de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR – réacteur pressurisé européen – nouvelle génération, dits EPR 2. Parmi les centrales retenues, celle de Gravelines, dans le Nord, bénéficiera de deux EPR nouvelle génération. En soutenant la complémentarité du nucléaire et des énergies renouvelables, nous nous donnons les moyens de nos objectifs tout en permettant au pays de retrouver sa pleine souveraineté en matière énergétique. Cette politique est globale et s'inscrit dans le long terme.

Madame la ministre, pouvez-vous indiquer à la représentation nationale le calendrier et les modalités de mise en œuvre du plan visant à atteindre ces objectifs ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. La semaine dernière à Belfort, le Président a en effet tracé une ligne claire pour notre politique énergétique en vue d'atteindre nos objectifs de baisse d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 et, surtout, de faire que tous nos concitoyens puissent avoir accès à de l'électricité décarbonée dans les trente ans à venir. Cette politique repose sur trois piliers, que vous avez rappelés.

Tout d'abord, il s'agit de faire des économies d'énergie car moins on a besoin d'énergie, moins on est obligé d'en produire et aussi d'en importer. Nous avons vu les conséquences assez graves de notre dépendance et de la

dépendance de l'Europe, au gaz, par exemple, en provenance de l'extérieur,

La deuxième stratégie, c'est évidemment le déploiement des énergies renouvelables. Vous avez rappelé les chiffres, cet objectif est extrêmement ambitieux et nous avons besoin de prendre ensemble cette direction, de travailler dans les territoires à une meilleure concertation et de renforcer l'acceptabilité. C'est pourquoi le Président travaille sur une planification, laquelle permet de donner de la visibilité, que ce soit aux filières ou aux citoyens. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)*

Ensuite, il y a aussi la part nucléaire,...

M. Aurélien Pradié. Et vive le nucléaire !

Mme Barbara Pompili, ministredont il faut maintenir la base puisque 70 % de notre électricité est aujourd'hui d'origine nucléaire. Nos centrales sont en train de vieillir, il faut non seulement les pousser le plus longtemps possible mais aussi être responsables, c'est-à-dire, pour nous conserver des marges de manœuvre, construire de nouveaux réacteurs qui permettront aussi de revivifier la filière.

Cette stratégie globale doit être comprise comme une chance, car elle créera de l'emploi et de nouvelles dynamiques dans les territoires. Il y aura un débat public, avant la loi que le Parlement votera en 2023. L'ensemble nous permettra d'avoir une plus grande visibilité sur l'avenir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Christophe Di Pompeo](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4821

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)